Interdiction de se marier avec des étrangers pour les Saoudiens

02/07/2010 à 9h55

Les Saoudiens, hommes et femmes, n'ont plus le droit de se marier avec des étrangers, a annoncé mardi le quotidien Ash-Sharq al-Awsat.

Le Conseil de la Choura du Royaume de l'Arabie saoudite a adopté une loi qui frappe les personnes voulant se marier avec des étrangers d'une amende de 100.000 rials (21.500 euros) et les prive du droit d'obtenir des crédits bancaires.

Les personnes haut placées telles que les ministres et autres ne pourront se marier à des étrangers qu'après avoir obtenu l'autorisation du roi, souligne le quotidien.

Ria Novosti

(Merci à Frank)